

## 213 - Les emplois des secteurs public et privé

---

### question

Question : L'obtention d'un emploi répondant aux normes islamiques est parfois difficile. Dès lors est-il éronné de travailler pour un établissement gouvernemental? Je crois que cela vaut mieux que de de s'engager dans la plupart des activités commerciales.

L'emploi gouvernemental reste meilleur que les emplois générés par des affaires entachées de transcriptions usurières. Je vous serai très reconnaissant si vous m'orientez par rapport à cette question.

### la réponse favorite

Ce que vous avez dit à propos de la plus grande fréquence des pratiques usurières dans le secteur du commerce privé par rapport au secteur public est vrai.

Mais je ne crois pas qu'on puisse définir une règle à cet égard. C'est pourquoi nous disons qu'il est permis au musulman de travailler dans n'importe quel secteur tant que l'activité exercée est licite et qu'il ne lui est pas permis d'exercer une activité illicite dans aucun sacteur .

**« quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par (des moyens) sur lesquels il ne comptait pas. »** ( Coran , 65: 2-3 ).